

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 17 AVRIL 2025 – PARIS, MAIRIE DU 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT

Chers membres de la Fédération Patrimoine-Environnement,

Nous aurons le plaisir de vous retrouver pour l'Assemblée Générale Ordinaire de votre fédération le **jeudi 17 avril**, à la Mairie du 9^{ème} arrondissement de Paris, en salle du Conseil Municipal. Le programme de cette journée nous permettra d'échanger lors de différents moments de convivialité avant et après la réunion statutaire de la matinée. Nous vous remercions par avance de votre participation à la vie de l'association.

Le Conseil d'Administration.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9H30-10H | ÉMARGEMENT ET ACCUEIL CAFÉ

Salle du Conseil Municipal – Mairie du 9^{ème} arrondissement, 75009 Paris

10H-12H | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION

Assemblée Générale Ordinaire de la fédération

Salle du Conseil Municipal – Mairie du 9^{ème} arrondissement, 75009 Paris

12H15-13H45 | DÉJEUNER

Restaurant Les Causeurs - 170 Rue Montmartre, 75002 Paris

La capacité d'accueil du restaurant étant limitée, seuls les 60 premiers inscrits pourront y déjeuner.

14H-16H | CONFÉRENCES ET DÉBATS

Le mécénat de compétences, avantages et retour d'expérience avec Christian Signoret

« Jean Claude Nicolas Forestier (1861-1930), entre Le Nôtre et Le Corbusier, construire le paysage urbain », par Bénédicte Leclerc, Architecte d.p.l.g., historienne de l'architecture et de l'urbanisme

Nom : Prénom :

Association (si représentant d'association adhérente) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Participera à la matinée Participera au déjeuner (**40€/pers.**) Participera à l'après-midi

Formulaire à retourner, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de Patrimoine-Environnement (6-8, passage des deux sœurs 75009 PARIS) ou par virement bancaire (IBAN: FR7610278060390002276180156 / BIC: CMCIFR2A). Possibilité de s'inscrire et régler en ligne via Hello Asso (voir sur notre site).

Merci de veiller à être à jour de votre cotisation 2025. La capacité d'accueil du restaurant étant limitée, seuls les 60 premiers inscrits pourront y déjeuner. Réponse souhaitée avant le 4 avril 2025. Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Une confirmation par mail vous sera envoyée. Les demandes d'annulation avec remboursement seront acceptées jusqu'au 31 mars 2025. Pour plus d'informations: 01 42 67 84 00.